



Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (RS 151.3), nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous. Dès lors, nous vous saurions gré de nous faire parvenir votre prise de position par voie électronique (prière de joindre une version Word en plus du fichier PDF), dans la limite du délai imparti, à :

energie@bwl.admin.ch

Nous vous prions d'envoyer votre prise de position (si possible à l'aide du formulaire ci-joint) exclusivement par courriel et d'indiquer dans la ligne objet de votre courriel d'abord le nom de votre canton. Nous vous remercions de votre compréhension qu'il ne nous est pas possible d'envoyer des accusés de réception de votre prise de position. Comme alternative, vous pouvez utiliser la fonction « confirmation de lecture ».

Le secrétariat du domaine Énergie de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) (energie@bwl.admin.ch) et l'Office fédéral des transports (Jonathan Zimmerli, chef secrétariat Coordination des transports dans l'éventualité d'événements CTE, jonathan.zimmerli@bav.admin.ch) se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre collaboration et vous adressons, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Guy Parmelin
Conseiller fédéral